

Principes de référencement des personnes physiques et morales dans le système de santé suisse



Powered by



Table des matières

Table des matières	2
1 Définitions	3
2 Un bref voyage dans le temps - les origines de l'identification GS1 dans le système de santé suisse	4
3 Les principales bases de données de personnes et d'organisations	5
3.1 Le GLN de Refdata en tant que dénominateur commun	5
3.2 La refdatabase-partenaires en tant que plaque tournante.....	5
3.3 Le registre MedReg des professions médicales	6
3.4 Le module Entreprises MedReg.....	7
3.5 Le registre des professionnels de la psychologie (PsyReg)	7
3.6 Le registre national des professions de santé (NAREG)	8
4 Base juridique du GLN.....	10
5 Principes de référencement univoque	12
5.1 Objectif du référencement des partenaires sur le marché suisse de la santé.....	12
5.2 Attribution d'un GLN et mutations	12
5.2.1 Attribution d'un GLN et mutations pour les professionnels de la santé.....	12
5.2.2 Attribution d'un GLN et mutations pour les personnes auxiliaires.....	12
5.2.3 Attribution d'un GLN et mutations pour les thérapeutes en médecine complémentaire	12
5.3 Une identification claire garantit des processus qui fonctionnent dans la durée	12
5.4 La protection et la sécurité des données comme condition cadre.....	14
5.5 Base de données interne pour les processus de clearing	14
5.6 Publication dans la refdatabase-partenaires.....	14
5.6.1 Informations générales sur la publication des données dans la refdatabase-partenaires	15
5.6.2 Publication concernant les personnes disposant d'une adresse professionnelle	15
5.6.3 Publication concernant les personnes ne disposant que d'une adresse privée.....	15
6 Applications faisant appel aux GLN de Refdata	17
6.1 MESA : application pour les substances soumises à contrôle	17
6.2 Facturation Tarmed - identification par GLN.....	18
6.3 Medical Invoice - logiciel de facturation gratuit pour les prestataires de services	19
6.4 Comparaison entre la refdatabase et le Registre des codes-créanciers de SASIS	19
6.5 Utilisation du GLN pour les personnes morales.....	19
6.6 Plan de médication électronique - identification par GLN.....	20
6.7 Accès au dossier électronique du patient (DEP)	21
6.8 Gestion des OID pour le DEP - identification via GLN.....	21
6.9 "swiss rx-login" comme clé pour le marché suisse de la santé	21
6.10 Un référencement univoque - un investissement pour les situations de crise.....	22
6.11 Connecté au monde grâce à GEPIR.....	22
6.12 Maîtrisez vos propres GLN grâce à MyGLN	24

1 Définitions

La **Fondation Refdata** est une organisation neutre et à but non lucratif qui réunit en une seule fondation tous les partenaires importants du marché du secteur de la santé. Grâce à la numérisation standardisée, la Fondation vise à promouvoir la sécurité des médicaments, la qualité des traitements ainsi que la sécurité des patients. À cette fin, elle crée une base de données commune d'informations accessibles au public sur les prestataires, les organisations, les institutions, les produits et les objets du domaine de la santé. Dans ce but, la Fondation Refdata fiance le droit exclusif à l'utilisation de plusieurs séries de numéros GS1.

GS1 Suisse est la plate-forme de compétences pour la création de valeur durable basée sur l'optimisation des flux de marchandises et d'informations. En tant qu'association professionnelle comptant environ 6'000 entreprises membres, GS1 Suisse met en réseau les participants, encourage la collaboration et transmet l'expertise dans les réseaux de création de valeur. Les normes mondiales GS1 et les modèles de processus permettent de concevoir des chaînes de valeur efficaces.

Les standards GS1 comprennent :

- des **clés d'identification** uniques au monde, telles que le GTIN (Global Trade Item Number), le GLN (Global Location Number), le GSRN (Global Service Relation Number), etc.
- des **supports de données**, tels que l'EAN-13 (code à barres 1D), la matrice de données GS1 (code à barres 2D) ou les étiquettes RFID. Dans l'industrie des soins de santé, la matrice de données GS1 s'est imposée dans le monde entier pour l'identification des médicaments, des dispositifs médicaux ou des patients.
- la **sémantique** pour la description des objets identifiés, comme dans le contexte des médicaments, la date de péremption, le numéro de lot ou le numéro de série.
- des **processus**, qui permettent d'assurer la traçabilité, lors de la synchronisation des catalogues de produits ainsi que pour l'automatisation des processus de commande/livraison/paiement.

Afin de garantir le caractère univoque des clés d'identification GS1 au niveau mondial, les utilisateurs de ces normes doivent adhérer à des directives strictes qui sont énoncées dans des "Spécifications Globales". Pour utiliser ces normes, il faut être membre d'une organisation GS1 nationale et obtenir une licence pour avoir le droit d'utiliser ces séries de numéros.

Ce document décrit l'utilisation de la clé d'identification GS1 Global Location Number (GLN). Le GLN permet une identification unique et sans ambiguïté:

- des lieux physiques
- des adresses électroniques
- des personnes morales et des institutions

En Suisse, le GLN est également utilisé pour l'identification univoque des personnes physiques en relation avec leurs fonctions et de leurs rôles dans le système de santé.

2 Un bref voyage dans le temps - les origines de l'identification GS1 dans le système de santé suisse

Depuis le début des années 1990, l'utilisation des identifications GS1 a progressivement gagné en acceptation dans le système de santé suisse. Dès 1984, presque tous les médicaments étaient identifiés par un "code EAN", qui correspond à l'actuel "Global Trade Item Number" (GTIN). Dans le cadre de la réglementation mondiale des dispositifs médicaux, ces produits sont également de plus en plus souvent identifiés au moyen d'un GTIN.

Au début des années 1990, les partenaires du domaine de la santé ont également été identifiés à l'échelle nationale par un "Global Location Number" (GLN). À l'époque, la vision était qu'un système d'identification unique, normalisé au niveau international, garantirait l'unicité et remplacerait ainsi les identifications fragmentées et propriétaires des prestataires. Grâce à la sémantique du système GS1, les conflits d'identification entre les organisations devaient être évités. L'identification complète et exhaustive des partenaires ainsi que des produits de santé devrait permettre d'accroître l'efficacité ainsi que l'interopérabilité. La première application au niveau national a été le contrôle des stupéfiants mis en place par l'OFSP et les cantons. Plus tard, les fondateurs de Tarmed et du Forum Datenaustausch ont été persuadés d'utiliser le GLN pour l'identification des prestataires de services.

Sur la base de cette vision et en collaboration avec les plus importantes associations professionnelles du domaine de la santé et de l'organisation de normalisation GS1 Suisse, la Fondation Refdata et son opérateur HCI Solutions ont développé et élargi en permanence la base de données des partenaires. Aujourd'hui, la base de données des partenaires contient plus de 360'000 références actives. Sur la base des travaux préliminaires de la Fondation et des associations professionnelles, des ordonnances ont été publiées en 2010 qui exigent un référencement étendu des professionnels de la santé. Grâce à la clé d'identification GLN et au "clearing" des données effectué par la Fondation Refdata, les erreurs d'identité et les doublons sont ainsi évités.

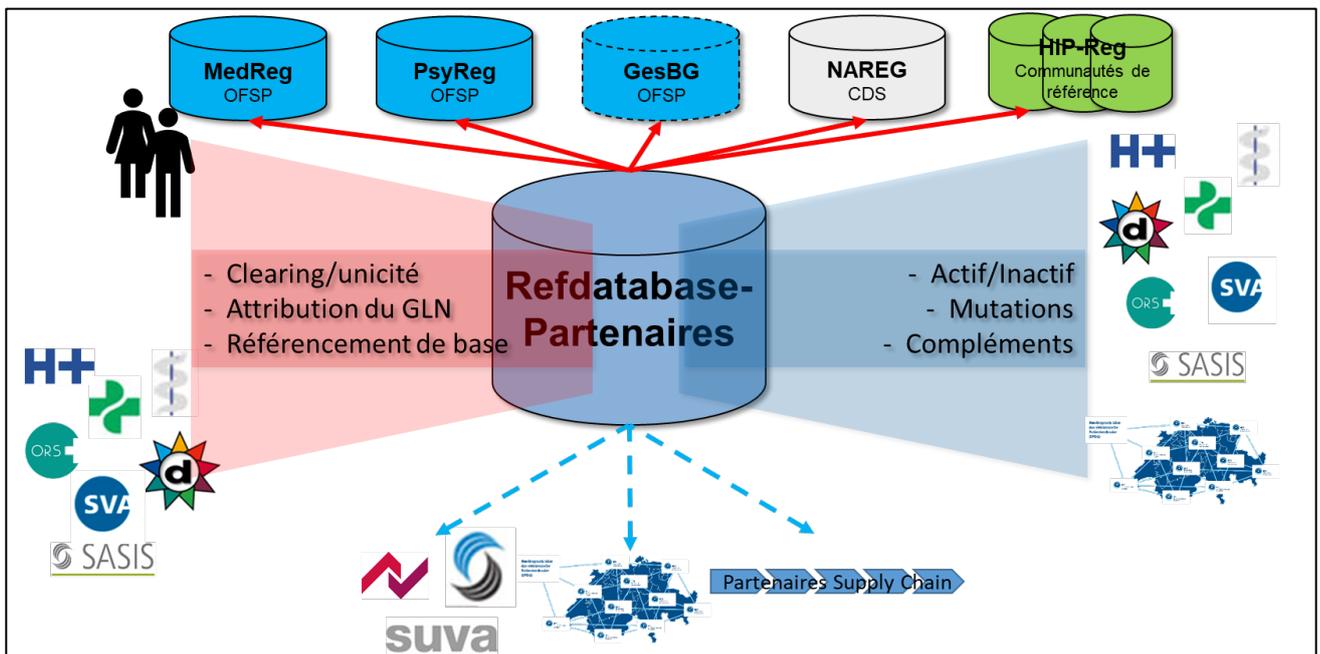
De plus, au vu de l'expansion de la numérisation dans le système de santé, tant le GTIN (pour les produits) que le GLN (pour les personnes physiques et morales) sont devenus incontournables.

3 Les principales bases de données de personnes et d'organisations

3.1 Le GLN de Refdata en tant que dénominateur commun

La mission de la Fondation Refdata est d'identifier et de référencer le plus clairement possible toutes les personnes et organisations actives dans le secteur de la santé en Suisse et de les publier en accès libre dans la base de données reftatabase-partenaires. À cette fin, la Fondation coopère avec les autorités sanitaires, les associations professionnelles et tout autres institutions concernées du domaine de la santé. L'identification univoque se fait au moyen du GLN (Global Location Number) de l'organisation GS1.

La reftatabase-partenaires contient les données de base référencées de toutes les personnes présentes dans les registres du secteur public et privé du domaine de la santé. La Fondation apporte ainsi une contribution infrastructurelle importante dans le cadre de la numérisation des processus du secteur de la santé.



La Fondation Refdata a mandaté HCI Solutions SA pour l'exploitation opérationnelle de la reftatabase-partenaires ainsi que pour la mise à jour des données.

3.2 La reftatabase-partenaires en tant que plaque tournante

La reftatabase-partenaires répertorie toutes les personnes référencées qui jouent un rôle dans le secteur la santé en Suisse. Pour la plupart de ces personnes, leur rôle dans la santé repose sur leur formation qui a été reconnue par les autorités. La légitimité des formations est publiée dans l'un des registres publics: MedReg, PsyReg, NAREG et à l'avenir également dans le GesReg.

Il est prévu dans un futur proche que le résultat de recherche de la reftatabase-partenaires indique si la personne recherchée est également inscrite dans un registre public. Si tel est le cas, un lien mènera directement à l'inscription dans le registre correspondant (voir illustration ci-dessous).

Refdatabase-partenaires - Requête

Recherche de personnes (personnes physiques) | Recherche d'organisations (personnes morales) | Recherche par GLN

GLN
7601003982190

Rechercher | Reset

Lier les résultats de la recherche à l'entrée correspondante dans le registre public.

GLN	Statut	Langue	Nom	Prénom	Profession	MIR	PR	GR	NR	A=Actif / I=Inactif	Clin	Pays
7601003982190	A	DE	Hofmann	Anne	DoctMed Physio	X			X			

3.3 Le registre MedReg des professions médicales

Les personnes exerçant en Suisse une professions médicale universitaire jouent un rôle clé dans le système de santé. C'est la raison pour laquelle, l'arsenal législatif, qui s'étend de la formation à l'exercice de la profession, est si important. Dans ce domaine, l'OFSP travaille en étroite collaboration avec les universités, les organisations professionnelles et les autorités cantonales. OFSP gère de surcroit le registre des professions médicales (MedReg).

Les professions médicales universitaires comprennent les professions de santé suivantes :

- Médecin
- médecin-dentiste
- Pharmacien/Pharmacienne
- Chiropraticien/Chiropraticienne
- Vétérinaire

Depuis le 1er janvier 2018, toutes les personnes exerçant ou envisageant d'exercer une profession médicale en Suisse devront être inscrites au registre des professions médicales. Tout le personnel médical universitaire possédant un diplôme fédéral reconnu par la MEBEKO (Commission des professions médicales) ou un diplôme étranger non reconnaissable mais vérifié par la MEBEKO Section « formation universitaire » possède un GLN et est inscrit dans le registre MedReg.

The screenshot shows the 'Personnes' search page in the MedReg system. At the top, there is a header with the Swiss flag and the text 'Schweizerische Eidgenossenschaft', 'Confédération suisse', 'Confederazione Svizzera', and 'Confederaziun svizra'. To the right, it says 'Administration fédérale admin.ch', 'Département fédéral de l'intérieur DFI', and 'Office fédéral de la santé publique OFSP'. Below the header, there are navigation tabs for 'Personnes', 'Entreprises', and 'PsyReg'. The 'Personnes' tab is active, and the page title is 'Medreg'. The main content area is titled 'Recherche personnes' and contains several search filters: 'Nom', 'Prénom(s)', 'NPI/Lieu', 'Profession', 'Canton d'octroi', 'Statut autorisation', 'GLN', and 'IDE'. Each filter has a corresponding input field or dropdown menu. Below the filters, there is a link '>> Recherche amplifiée' and two buttons: 'Débuter recherche' and 'Supprimer données'. At the bottom, there is a footer with 'Office fédéral de la santé publique (OFSP)' and a link 'Informations juridiques'.

3.4 Le module Entreprises MedReg

Swissmedic gère le module Entreprises en s'appuyant sur l'ordonnance du 25 mai 2011 sur le contrôle des stupéfiants (OCStup). Le registre des professionnels de la santé MedReg ainsi que le module Entreprises MedReg sont des registres obligatoires dans lesquelles doivent figurer tous les professionnels ainsi que toutes les entreprises (pharmacies publiques, établissements hospitaliers, instituts scientifiques et autorités cantonales) qui disposent d'une autorisation cantonale en matière de stupéfiant.

The screenshot shows the 'Entreprises' search page in the MedReg system. At the top, there is a header with the Swiss flag and the text 'Schweizerische Eidgenossenschaft', 'Confédération suisse', 'Confederazione Svizzera', and 'Confederaziun svizra'. To the right, it says 'Administration fédérale admin.ch', 'Département fédéral de l'intérieur DFI', and 'Office fédéral de la santé publique OFSP'. Below the header, there are navigation tabs for 'Entreprises', 'Personnes', and 'Listes Stup'. The 'Entreprises' tab is active, and the page title is 'Entreprises'. The main content area is titled 'Débuter recherche' and contains a search bar with a red progress bar showing '4019 Entreprises'. Below the search bar, there are several search filters: 'Nom de l'entreprise', 'Type d'entreprise', 'NPA \ Lieu', 'Canton d'octroi', and 'GLN de l'entreprise'. Each filter has a corresponding input field or dropdown menu. Below the filters, there are four buttons: 'Recherche', 'Effacer données', 'Recherche une personne médicale', and 'Renvoi Principauté de Liechtenstein'. At the bottom, there is a footer with 'Office fédéral de la santé publique OFSP' and a link 'Bases juridiques'.

3.5 Le registre des professionnels de la psychologie (PsyReg)

Le registre des professions de la psychologie (PsyReg) enregistre les psychologues ayant suivi des formations de base et postgrades de qualité et reconnues sur le plan fédéral. Le registre facilite l'exécution des tâches liées à la mise en œuvre de la loi sur les professions de la psychologie. Par exemple, le PsyReg peut être utilisé

pour déterminer si un psychologue remplit les conditions professionnelles requises pour obtenir une autorisation d'exercer sans examen complémentaire du dossier. Le PsyReg aide également les cantons à surveiller et à s'informer mutuellement en cas de restriction d'autorisation d'exercer ou de mesures disciplinaires prises à l'encontre d'un psychothérapeute.

The screenshot shows the 'Registre des professions de la psychologie' website. The header includes the Swiss Confederation logo and the text 'Administration fédérale admin.ch', 'Département fédéral de l'intérieur DFI', and 'Office fédéral de la santé publique OFSP'. The main navigation bar has 'Recherche personnes' and 'MedReg' buttons. A search form is displayed with the following fields: 'Nom', 'Prénom/s', 'NPA', 'Lieu', 'Canton d'octroi', and 'GLN'. Below the form are three buttons: 'DÉBUTER RECHERCHE', 'SUPPRIMER DONNÉE', and 'RECHERCHE AMPLIFIÉE'. A blue information box at the top of the search area contains the following text: '***Avis Important*** : La totalité des informations concernant des autorisations de pratiquer n'a pas encore été saisie dans le PsyReg. Pour cela, la rubrique « Autorisation d'exercer » contient pour beaucoup de personnes figurant dans le PsyReg, la mention « pas d'autorisation », même si réellement la personne est en possession d'une autorisation d'exercer. Les informations manquantes concernant les autorisations d'exercer seront ajoutées au plus vite.'

3.6 Le registre national des professions de santé (NAREG)

Le registre sert à la protection et à l'information des patients, à renseigner les services suisses et étrangers, à assurer la qualité et à établir des statistiques. Il sert de plus à simplifier les procédures nécessaires pour la délivrance des autorisations de pratiquer.

La Croix-Rouge suisse (CRS) assure l'exploitation administrative du NAREG sur mandat de la CDS. Dans le registre y sont recensés les titulaires de diplômes des professions listées dans l'annexe à l'Accord intercantonal sur la reconnaissance des diplômes de fin d'études AIRD :

- *ostéopathe avec diplôme intercantonal CDS*
- *logopédiste diplômé-e (CDIP)*
- *Bachelor of Science HES en nutrition et diététique*
- *Bachelor/Master of Science HES en ergothérapie*
- *Bachelor of Science HES de sage-femme*
- *Bachelor/Master of Science HES en physiothérapie*
- *Bachelor/Master of Science HES en soins infirmiers / Master of Science in Nursing*
- *Bachelor of Science HES en optométrie*
- *opticienne et opticien EPS*
- *naturopathe avec diplôme fédéral*
- *spécialiste en activation ES*
- *technicienne et technicien en analyses biomédicales ES*
- *hygiéniste dentaire ES*
- *droguiste ES*
- *technicienne et technicien en radiologie médicale ES / Bachelor of Science HES-SO en technique en radiologie médicale*
- *technicienne et technicien en salle d'opération ES*

- orthoptiste ES
- infirmière et infirmier ES
- podologue ES
- ambulancière et ambulancier ES
- opticienne et opticien CFC avec autorisation cantonale d'exercer
- podologue CFC avec autorisation cantonale d'exercer
- Masseuse et masseur médical avec brevet fédéral

À l'avenir, les données relatives aux professionnels de la santé tels que définis à l'article 2, paragraphe 1, de Loi fédérale sur les professions de la santé (LPSan) seront enregistrées dans le registre des professions de la santé (GesReg). La LPSan définit les compétences dont doivent disposer les diplômés à la fin de leur formation. Elle prévoit également l'accréditation obligatoire des filières d'études de ces professions afin d'assurer leur qualité. En outre, la nouvelle loi fixe les conditions et les modalités en matière de reconnaissance de diplômes étrangers et prévoit la mise en place d'un registre des professions de la santé. Les 7 professions de santé énumérées en *italique* ci-dessus seront accessibles dans le GesReg au plus tard le 1er février 2022. Jusqu'à cette date, les données continueront d'être enregistrées dans le NAREG, puis migrées vers le nouveau registre.



NAREG | Registre national des professions de la santé

de fr it en Connexion

Personnes A propos de NAREG

Recherche de personnes Imprimer Aide

Recherche de personnes

Nom Prénom

Profession Type de diplôme

Numéro d'enregistrement GLN

Recherche avancée

Pour trouver un médecin, chiropraticien, dentiste, pharmacien ou vétérinaire, veuillez consulter le Registre des professions médicales de la Confédération

Supprimer la saisie Chercher

Disclaimer | Impressum | © 2021 - NAREG 1.4.8 (P)

C
GDK
S
Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé
Conferenza delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità

Croix-Rouge suisse
Schweizerisches Rotes Kreuz
Croce Rossa Svizzera

4 Base juridique du GLN

Le GLN de la reftabase-partenaires est mentionné ou exigé dans 12 ordonnances qui, considérées individuellement, conduisent à 1'815 décrets concordataires, comme par exemple des lois cantonales.

Le GLN attribué par la Fondation Refdata est requis comme clé d'identification unique pour les personnes physiques et morales du secteur de la santé dans les registres nationaux et intercantonaux :

- OIDE, OPMéd, LPMéd, LPSan, LPsy, OR-NAREG

En attribuant le GLN comme clé d'identification unique pour les registres obligatoires, Refdata s'assure qu'un professionnel qui est inscrit dans plusieurs registres est identifié avec le même GLN.

Le GLN, en tant que numéro d'identification, est nécessaire pour documenter les actions, tracer ou déterminer les autorisations des professionnels de santé et des personnes auxiliaires soumis aux réglementations suivantes :

- OAC, OCStup, Oméd, O-SI ABV, ODEP.

Les textes des règlements et les articles pertinents sont énumérés ci-dessous (source : www.lexfind.ch).

Texte du règlement	Art./Sec.	Abréviation
431.031 - Ordonnance sur le numéro d'identification des entreprises	9/1, d.3	OIDE
741.51 – Ordonnance réglant l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière	Annexe : 7, 11a, 27, 65	OAC
741.51 – Ordonnance réglant l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière	Annexe : 5i	OAC
811.112.0 - Ordonnance sur les diplômes, la formation, le perfectionnement et l'exercice des professions médicales universitaires	5/2f	Ordonnance sur les professions médicales, OPMéd
811.112.0 - Ordonnance sur les diplômes, la formation, le perfectionnement et l'exercice des professions médicales universitaires	5/6	Ordonnance sur les professions médicales, OPMéd
811.113.3 - Ordonnance concernant les examens fédéraux des professions médicales universitaires	24/1f	Ordonnance concernant les examens LPMéd
811.117.3 – Ordonnance concernant le registre des professions médicales universitaires	3/1l.	Ordonnance sur le registre, LPMéd
811.117.3 – Ordonnance concernant le registre des professions médicales universitaires	Annexe : 3-8, 10-16	Ordonnance sur le registre, LPMéd
811.216 - Ordonnance sur le registre des professions de santé	9	Ordonnance sur le registre, LPSan
811.216 - Ordonnance sur le registre des professions de santé	4-9 et 11-17	Ordonnance sur le registre, LPSan
812.121.1 – Ordonnance sur le contrôle des stupéfiants	44/2	OCStup
812.121.1 – Ordonnance sur le contrôle des stupéfiants	61/1a., b.	OCStup

Texte du règlement	Art./Sec.	Abréviation
812.212.21 - Ordonnance sur les médicaments	51/1a	Ordonnance sur les médicaments, OMéd
812.214.4 – Ordonnance concernant le système d’information sur les antibiotiques en médecine vétérinaire	2/2, 4/1, 19	O-SI ABV
816.11 – Ordonnance sur le dossier électronique du patient	25/3	ODEP
816.11 – Ordonnance sur le dossier électronique du patient	41/1b	ODEP
935.816.3 - Ordonnance concernant le registre des professions de la psychologie	3	Ordonnance concernant le registre LPsy
935.816.3 - Ordonnance concernant le registre des professions de la psychologie	Annexe 3-8, 10-17	Ordonnance concernant le registre LPsy
VIII A/3/6 - Ordonnance de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) sur le registre des professionnels de la santé NAREG (exemple Glaris)	7	OR-NAREG

5 Principes de référencement univoque

5.1 Objectif du référencement des partenaires sur le marché suisse de la santé

La Fondation Refdata assure le référencement des partenaires du secteur de la santé en Suisse et au Liechtenstein en tant que « service public » et dans un l'esprit « non-profit ». Toutes les personnes physiques et morales du marché de la santé peuvent obtenir gratuitement un GLN. Il est possible, d'autre part, à tout un chacun de rechercher l'ensemble des GLN attribués sur Internet.

La refdatabase-partenaires est librement accessible au public et ne contient que des données de base. Sa mission principale consiste à fournir des **références univoques et durables** dans le temps. La refdatabase-partenaires constitue ainsi une source d'informations exhaustives pour tous les gestionnaires de registres publics et privés ainsi que pour les systèmes informatiques de tous les autres partenaires du marché. Soit en reprenant l'offre d'information en tant que telle ou soit en l'enrichissant avec des informations supplémentaires, tout en utilisant le GLN comme clé d'identification commune.

En principe, les partenaires sont référencés en tant « qu'acteurs actifs du système de santé », ce qui exige que les données soient maintenues à jour de façon continue.

5.2 Attribution d'un GLN et mutations

5.2.1 Attribution d'un GLN et mutations pour les professionnels de la santé

Les demandes de GLN pour les professionnels de la santé (ainsi que les mutations ultérieures) sont faites soit directement par le professionnel de la santé au moyen d'un formulaire disponible sur le site web de la Fondation, soit via un processus d'échange électronique de données mis en place entre Refdata et une autorité sanitaire, ou une association professionnelle qui dispose d'une convention de référencement avec la Fondation Refdata.

Les professionnels de santé qui s'adressent directement à la Fondation Refdata doivent envoyer le formulaire GLN rempli, muni une copie de leur diplôme ou d'un certificat de reconnaissance de la Croix-Rouge Suisse.

Si la demande à lieu via une interface électronique établie, aucun document n'est demandé à l'organisation contractante.

5.2.2 Attribution d'un GLN et mutations pour les personnes auxiliaires

Les demandes de GLN pour les personnes qui effectuent des tâches administratives dans le cadre du dossier électronique du patient s'effectuent en ligne via la plateforme d'enregistrement pour les « personnes auxiliaires ». Pour accéder à la plateforme de référencement et inviter ses collaborateurs à obtenir un GLN, il faut être de professions médicales universitaires et disposer d'un swiss-rx-login actif. Dans le cas de grandes organisations telles qu'un hôpital, une personne de l'administration peut également prendre ce rôle après s'être inscrite préalablement sur la plateforme en tant que « personne déléguée » pour l'organisation.

5.2.3 Attribution d'un GLN et mutations pour les thérapeutes en médecine complémentaire

Les demandes de GLN pour les thérapeutes en médecine complémentaire et les mutations ultérieures sont faites exclusivement via une interface d'échange électronique de données avec SASIS SA. Les certificateurs s'assurent que les demandeurs ont la formation requise pour avoir droit au remboursement par les assureurs-maladie dans le cadre de l'assurance complémentaire. SASIS AG veille à ce que les thérapeutes en médecine complémentaire soient référencés avec un seul numéro RCC, même s'ils sont enregistrés auprès de plusieurs certificateurs (RME, ASCA, SPAC, etc.).

5.3 Une identification claire garantit des processus qui fonctionnent dans la durée

Même si les acteurs de la santé peuvent évoluer et assumer des rôles différents à tout moment, les informations sur les personnes et les institutions doivent rester univoques dans la durée. L'attribution d'un GLN à l'identité d'un partenaire crée un lien définitif et unique qui doit perdurer sans ambiguïté dans le temps. Les attributs des GLN sont constamment contrôlés et mises à jour par la Fondation Refdata. Un travail de recherche approfondi, y compris une base de données administrative interne, est nécessaire pour assurer ce travail.

Lors du référencement, il faut absolument éviter des attributions incorrectes. D'une part, il faut veiller à ce qu'une personne qui s'inscrit pour la première ne reçoive pas un GLN déjà utilisé pour un homonyme, même si des combinaisons similaires de nom, de lieu et de rôle peuvent exister. D'autre part, il faut éviter tout doublon à un GLN déjà existants. Des doublons pourraient résulter du fait que la même personne ait travaillé

dans un autre lieu, ait eu un nom différent et/ou ait assumé un rôle différent dans le système de santé lors de l'enregistrement initial.

Le référencement des partenaires dans le système de santé ne se limite donc pas uniquement à l'attribution d'un GLN comme identifiant unique et au transfert des données dans une base de données dédiée. Le nombre important d'acteurs qui demandent un référencement, associé aux différentes sources d'informations exigent, tant pour les enregistrements initiaux que pour les mutations, une vérification permanente des informations et une consolidation technique des données. Des processus et des outils appropriés ont été développés pour garantir la qualité des données.

Exemples de la pratique:

- Même prénom, même nom et même profession mais personnes différentes

Il y a cinq "Esther Gasser" en Suisse, dont quatre sont des infirmières. En consultant d'autres sources d'information, la Fondation Refdata vérifie qu'il ne s'agit pas de la même personne et attribue un ou plusieurs GLN.

N'afficher que les GLN actifs

Rechercher Reset

5 personne(s) physique(s) trouvée(s) Statut: A=Actif / I=Inactif

GLN	Statut	Langue	Nom	Prénom	Profession	NPA Localité	Ctn	Pays
7601002481175	A	DE	Gasser	Esther	Nurse			
7601007436552	A	DE	Gasser	Esther	Nurse			
7601007436569	A	DE	Gasser	Esther	CompTherapist Nurse	6214 Schenkon	LU	CH
7601007436576	A	DE	Gasser	Esther	Nurse			
7601003041750	A	DE	Gasser-Steiner	Esther	Physio	8213 Neunkirch	SH	CH

- Une même personne, plusieurs professions

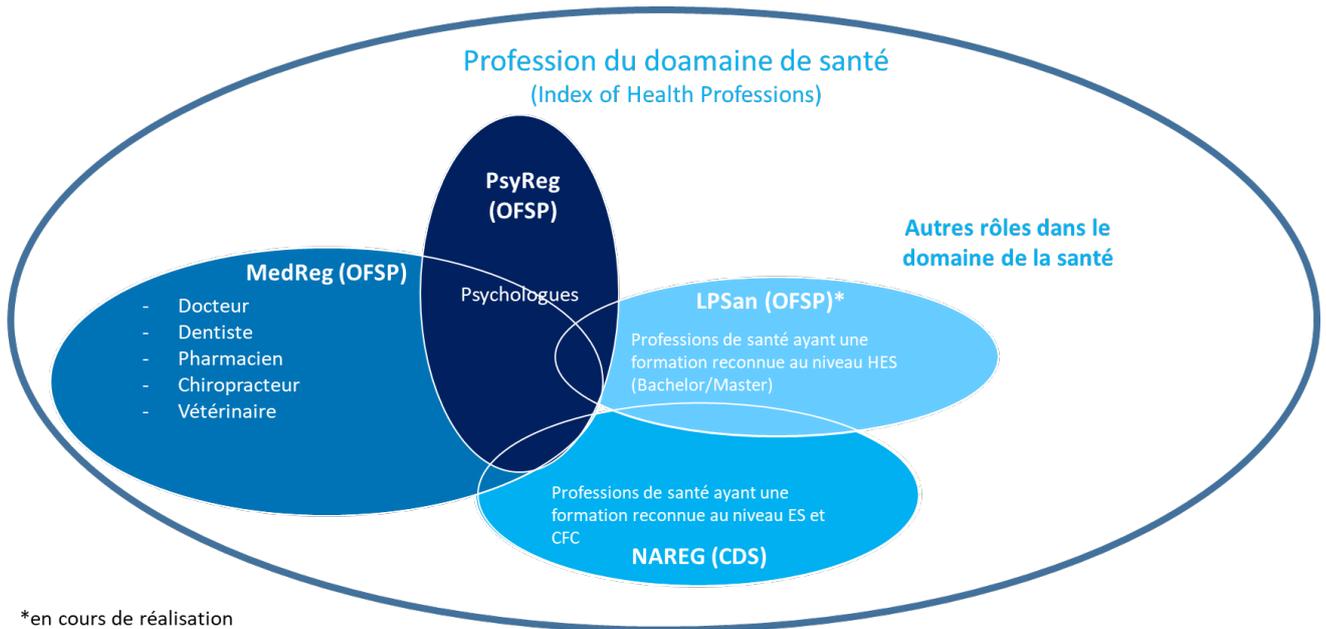
"Anne Hofmann" a suivi plusieurs formations qui sont gérées et publiées dans différents registres publics.

Rechercher Reset

Statut: A=Actif / I=Inactif

GLN	Statut	Langue	Nom	Prénom	Profession	NPA Localité	Ctn	Pays
7601003982190	A	DE	Hofmann	Anne	DoctMed Physio			

Il y a actuellement plus de 400 chevauchements entre les registres MedReg, PsyReg et NAREG (GesReg sera mis en ligne au plus tard en 2022). Cela signifie qu'au cours de leur formation professionnelle, environ 400 personnes du secteur des soins de santé possèdent deux ou plusieurs qualifications qui se rapportent à différents registres.



5.4 La protection et la sécurité des données comme condition cadre

La Fondation Refdata fournit au marché de la santé un référencement en tant que "service public" dans un esprit non lucratif. Elle s'engage auprès des parties prenantes à maintenir des normes éthiques élevées tout en respectant la vie privée.

La Fondation Refdata exige et reçoit de son opérateur, HCI Solutions SA, l'assurance du respect des normes suisses et européennes en vigueur en matière de stockage et de protection des données.

HCI Solutions s'engage à ne recueillir que les données personnelles vraiment indispensables pour pouvoir accomplir sa tâche de référencement qui lui est assignée.

5.5 Base de données interne pour les processus de clearing

Pour répondre à sa mission, la base de données interne du bureau de référencement (bureau de Genève de HCI Solutions) ne stocke pas uniquement les informations actuellement publiées du professionnel de santé. Dans cette base de données sont également archivés des informations historiques telles que les noms de célibataire, les anciennes adresses de travail, le/les rôle(s) du partenaire dans le domaine de la santé ainsi que les dates de naissance complètes.

Ces données sont utilisées pour garantir un suivi, par exemple dans le cas d'une personne qui aurait changé de lieu de travail ou de nom. Ceci permet de garantir qu'une personne présentant un profil similaire à celui d'un GLN existant reçoive sans ambiguïté un nouveau GLN après analyse des données historiques du GLN existant.

Il est judicieux lors de la mise à jour des données de compléter les informations de base avec une adresse professionnelle. En effet, cette dernière qui est publiée sous la forme d'une adresse courte (NPA + Lieu) permet parfois de lever l'ambiguïté entre deux références GLN portant le même nom.

5.6 Publication dans la refdatabase-partenaires

Comme mentionné ci-dessus, les informations publiées la refdatabase-partenaires ne sont constituées que par des données de base (références minimales). Au besoin, il est toujours possible de vérifier des cas individuels avec l'équipe du bureau de référencement de HCI Solutions.

En règle générale, l'adresses de travail fait partie du set de données minimales pour le détenteur du GLN. Si aucune adresse professionnelle n'est disponible au moment du référencement, une adresse privée (non publiée) peut néanmoins exister dans la base de données de travail interne.

L'indication de la profession ou du rôle d'un professionnel ou d'un auxiliaire de santé se base sur l'*Index of Health Professions* (Refdata IHP). Les normes suivantes servent de base à la classification :

- [SBN-NSP 2000, Nomenclature suisse des professions 2000](#)
- [Classification internationale type des professions - CITP 08](#)

Cela permet de garantir une interprétation commune, au niveau national et international, des professions de santé référencées.

L'*Index of Health Organisations* (Refdata IHO) est utilisé pour qualifier le type d'entreprise et d'établissement dans le secteur de la santé. Elle est basée sur la [classification NOGA 2008](#).

5.6.1 Informations générales sur la publication des données dans la refdatabase-partenaires

Dans le cas des personnes physiques, seule l'adresse courte (NPA et lieu) est publiée. Il n'y a jamais de numéro de téléphone/fax ni d'adresse électronique. Aucun titre, ni spécialisation n'y est publiés non plus. Ce type d'information détaillée est disponibles dans les registres nationaux et intercantonaux des professions de santé.

GLN	Statut	Langue	Nom	Prénom	Profession	NPA Localité	Ctn	Pays
7601003028607	A	DE	Borter-Gortner	Irene	Physio	2560 Nidau	BE	CH
7601007015085	A	DE	Gort	Alina	Nurse			
7601002260190	A	DE	Gort	Andrea	Nurse			
7601002235396	A	DE	Gort	Anita	Nurse			
7601007262540	A	DE	Gort	Daniela	CompTherapist Nurse	8640 Rapperswil SG	SG	CH
7601003629224	A	DE	Gort	Laura	DoctMed			
7601002072359	A	DE	Gort	Madeleine	Nurse			
7601000279071	A	DE	Gort	Martin	Veter	8890 Flums	SG	CH
7601007163441	A	DE	Gort	Monika	Nurse			
7601000258656	A	DE	Gort	Peter	DoctMed	8890 Flums	SG	CH

5.6.2 Publication concernant les personnes disposant d'une adresse professionnelle

L'adresse professionnelle est la seule adresse publiée pour le détenteur d'un GLN, (même si les deux types d'adresse (privée et professionnelle) ont été déclarés ou spécifiés dans le formulaire de demande).

Par exemple, dans les cas suivants :

- 7601003028607 Irene Borter-Gortner, physiothérapeute, 2560 Nidau BE
- 7601000279071 Martin Gort, vétérinaire, 8890 Flums SG
- 7601000258656 Peter Gort, médecin, Flums SG

Il s'agit ci-dessus d'adresses professionnelles disponibles et publiées dans leur formes courtes (lieu et canton).

5.6.3 Publication concernant les personnes ne disposant que d'une adresse privée

Les références GLN sont publiées sans aucune indication de lieu.

Par exemple, dans les cas suivants:

- 7601002260190 Andrea Gort, infirmière
- 7601002235396 Anita Gort, infirmière

Même si elles ont été transmises, les adresses privées ne sont pas publiées, elles sont néanmoins enregistrées dans la base de données interne.

6 Applications faisant appel aux GLN de Refdata

Le GLN qui est délivré de façon univoque à un professionnel de santé, à une entreprise ou à une institution permet de construire, sur la base de cette clé, des processus d'authentification concrets pour tous les prestataires de services ou les émetteurs de factures.

Le principal avantage d'une telle plateforme réside dans la possibilité de mettre en place des interfaces inter-entreprises pour la communication et les processus commerciaux avec des standards et des règles uniformes. Cela augmente, d'une part la sécurité et la qualité de l'échange de données et d'autre part, la protection des investissements pour les entreprises participantes. Le bénéfice (financier) induit par la refdatabase-partenaires et l'identification univoque des personnes et des organisations reste néanmoins difficile à estimer avec précision.

On prendrait conscience de la valeur réelle de cette plateforme commune si elle n'existait plus ou si elle n'était plus maintenue. Dans un tel cas, les différents partenaires du marché devraient revenir à des systèmes propriétaires et s'appuyer sur des tables de conversion pour gérer et maintenir à jour leurs interfaces. À l'heure de la numérisation, un tel changement serait fatal et conduirait à un chaos ingérable.

Dans les pages suivantes sont présentés quelques exemples (non-exhaustifs) de l'utilisation du GLN.

6.1 MESA : application pour les substances soumises à contrôle

Le contrôle des stupéfiants de Swissmedic a été la première application basée sur les GLN de la base de données des partenaires.

Les titulaires d'une autorisation Swissmedic pour le maniement de substances soumises à contrôle doivent notifier dans le système MESA toutes les livraisons de substances réglementées en Suisse. Dans ce système, ils saisissent leur propre GLN et le GLN du destinataire des marchandises conformément au référencement de Refdata, ainsi que le GTIN (Global Trade Item Number) des marchandises à fournir. Tout retour doit être signalé par le grossiste.

Ce système permet à Swissmedic de tracer sans faille les substances soumises à contrôle.

The screenshot shows the MESA web application interface. The top navigation bar includes 'Hauptseite', 'Meldung erfassen', 'Meldungsfile hochladen', 'Meldung löschen', 'Auswertung erstellen', 'Export erstellen', and 'Hilfe'. The user is logged in as 'deme.user@pharma.ch'. The main form is divided into several sections:

- Lieferant (Supplier):** GLN (7611746000006), Name (Swissmedic, Abteilung Bet...), PLZ (3000), Ort (Bern 9). Erfassung als: Lieferant, Melder.
- Empfänger (Recipient):** GLN (7601001242173), Name (Swissmedic, Labor (OMCL)), PLZ (3000), Ort (Bern 9). Bewegungsart: Lieferung.
- Lieferdatum (Delivery Date):** Calendar for October 2012, with the 11th selected.
- Artikel (Items):** A table with columns for GTIN, Artikelbezeichnung, Menge (Pack. od. g), GTIN aus Stammdaten, and Optionen.

GTIN	Artikelbezeichnung	Menge (Pack. od. g)	GTIN aus Stammdaten	Optionen
7611746971856	Morphine hydrochloride trihydrate [0]	12.5	ja	✎ 🗑
7611746999083	Morphine HCl 5% 2.5g/50ml, [1]	15	ja	✎ 🗑
7600147700556	Ketalgin 40 mg tablets [100]	5	ja	✎ 🗑
7611223344556	n/a	0.25	unbekannt	✎ 🗑

Buttons at the bottom: Übermitteln, Abbrechen.

6.2 Facturation Tarmed - identification par GLN

Pour soumettre une facture de prestation, il faut indiquer le GLN de l'émetteur de factures [1] et le GLN du professionnel de santé fournissant le service [2]. Cela permet aux compagnies d'assurance de vérifier si l'émetteur de factures est autorisé à fournir les services qu'il facture. Le GLN du professionnel de santé qui fournit le service peut être vérifié dans le registre MedReg. Cette recherche peut également servir à déterminer quelle est la formation reconnue du professionnel de la santé, s'il est autorisé à délivrer des médicaments ou s'il est autorisé à demander des examens de laboratoire et des radiographies (l'exemple suivant est un exemple fictif avec des no GLN réels).

Rückforderungsbeleg		Release 4.4G/de																
Dokument	Identifikation	1594712393 · 14.07.2020 09:39:53	Seite: 1															
Rechnungssteiler	GLN-Nr.(B)	7601000028976 Prof. Dr. med. Ivan Haefliger	Tel: 061 / 271 8758															
	ZSR-Nr.(B)	Z052512 Holbeinstrasse 29 · 4051 Basel	Fax: 061 / 271 87 59															
Leistungserbringer	GLN-Nr.(P)	7601000028976 Herr Prof. Dr. med. Ivan Haefliger	Tel: 061 / 271 8758															
	ZSR-Nr.(P)	Z052512 Holbeinstrasse 29 · 4051 Basel	Fax: 061 / 271 87 59															
Patient	Name	Muster	GLN-Nr.															
	Vorname	Dora																
	Strasse	Musterstrasse 2																
	PLZ	9999																
	Ort	Musterstadt																
	Geburtsdatum	23.11.1945	Frau															
	Geschlecht	F	Dora Muster															
	Falldatum		Musterstrasse 2															
	Fall-Nr.		9999 Musterstadt															
	AHV-Nr.																	
	VEKA-Nr.																	
	Versicherten-Nr.	999-99-999																
	Kanton	ZH																
	Kopie	nein																
	Vergütungsart	TG	KoGu-Datum /-Nr.															
	Gesetz	KVG	Rechnungs-Datum /-Nr. 14.07.2020 / 0000000025465															
	Vertrags-Nr.		Mahn-Datum/-Nr.															
	Behandlung	24.06.2020 - 24.06.2020	Behandlungsgrund Krankheit															
	Betriebs-Nr./-Name																	
	Rolle/Ort	Arzt/Ärztin · Praxis																
Zuweiser	GLN-/ZSR-Nr.	/																
Diagnose	Cantonal	P9																
GLN-Liste		1/7601000028976																
Bemerkung																		
Datum	Tarif	Tarifziffer	Bewgsziffer	Si	St	Anzahl	TPAUPreis	f AL	TPWAL	TPTL	ITL	TPWTL	A	V	P	M	Betrag	
24.06.2020	001	00.0010		1		1.00	10.42	1.00	0.91	8.19	1.00	0.91	1	1	1	0	16.93	
			Konsultation, erste 5 Min. (Grundkonsultation)															
24.06.2020	001	08.0040		1		1.00	24.99	1.00	0.91	28.41	1.00	0.91				0	48.59	
			Refraktionsbestimmung, subjektiv, durch Facharzt, beidseitig															
24.06.2020	001	08.1230		1		1.00	6.25	1.00	0.91	7.10	1.00	0.91				1	0	12.15
			Spaltlampenuntersuchung der vorderen Augenabschnitte, beidseitig															
24.06.2020	001	08.0220		1		1.00	16.66	1.00	0.91	18.94	1.00	0.91	1			1	0	32.40

6.3 Medical Invoice - logiciel de facturation gratuit pour les prestataires de services

La Suva a mis à la disposition des fournisseurs de prestations émettant un faible volume de factures standards le logiciel «Medical Invoice» (MIC). Ce logiciel permet de transmettre simplement, rapidement et par voie électronique toutes les factures à la Suva et aux autres assurances.

Une condition préalable à l'utilisation du logiciel MIC est que le fournisseur de services dispose d'un GLN Refdata.

Enregistrement

Avant de pouvoir vous inscrire à Medical Invoice, il est nécessaire, pour des raisons de sécurité, d'installer une application supplémentaire sur votre smartphone. Téléchargez l'application *Google Authenticator* ou *FreeOTP* de Google Play ou de l'Apple Store, et ayez votre GLN prêt pour votre identification (**unique**).

6.4 Comparaison entre la refdatabase et le Registre des codes-créanciers de SASIS

Le registre des codes-créanciers (RCC) permet aux assureurs d'effectuer la vérification des prestations et le traitement des factures des prestataires de services médicaux dans le domaine de la LAMal (loi fédérale sur l'assurance maladie) et de la LCA (loi fédérale sur le contrat d'assurance). Ce registre est géré par SASIS SA.

Dans le domaine de la LAMal, le RCC authentifie pour le compte des caisses maladie, tous les critères d'admission des prestataires de services afin qu'ils soient autorisés à facturer à l'assurance obligatoire des soins (AOS). Le contrôle s'effectue sur la base de documents et/ou de données fournis par les prestataires et qui sont également publiés dans des registres officiels tels que MedReg, NAREG, le registre UID, etc. L'accent est mis sur les données en lien avec les prestations facturées, comme les qualifications, les licences professionnelles ou les licences d'exploitation ainsi que leurs restrictions, complétées par des informations sur les opérations de paiement et les relations de travail.

Dans le domaine de la LCA, l'examen des critères d'admission des thérapeutes complémentaires et des prestataires de santé et de de remise en forme est effectué par différents organismes de certification. Le registre des codes-créanciers attribue ainsi un numéro RCC aux prestataires reconnus par les organismes de certification. Ces informations sont ensuite transmises aux assureurs affiliés.

Contrairement à la base de données des partenaires, dans laquelle un spécialiste est référencé avec un seul GLN, un spécialiste peut être référencé dans le registre des codes-créanciers avec plusieurs numéros RCC. C'est le cas, par exemple d'un spécialiste qui est habilité à facturer dans plusieurs cantons.

Grâce à un échange régulier de données entre SASIS AG et Refdata, il est garanti qu'un GLN est attribué à chaque spécialiste qui dispose d'un RCC.

6.5 Utilisation du GLN pour les personnes morales

MediData utilise le GLN de la base de données des partenaires pour un échange de données sécurisé et automatisé avec les assureurs.

MediData MediData AG – Platz 6 – 6039 Root D4
 Telefon 041 368 23 23 – Fax 041 368 23 33 – www.medidata.ch

Tous les assureurs pour Autres prestataires
 Informations détaillées www.medidata.ch/versicherer

Assureur	Adresse	NPA	Lieu	Type	Passage TG > TP	TP électr.	GLN assureur	GLN destinataire	Destinataire
Aargauische Gebäudeversicherung (AGV)	Bleichemattstrasse 12/14	5001	Aarau	LAA		Oui	7601003000108	7601003000108	Aargauische Gebäudeversicherung
Agrisano Krankenkasse AG	Laurstrasse 10	5201	Brugg	LAMaL		Oui	7601003000436	7601003000436	Agrisano
Agrisano Krankenkasse AG (UVG)	Laurstrasse 10	5201	Brugg	LAA		Oui	7601003101362	7601003000436	Agrisano Krankenkasse
Allianz Suisse		8010	Zürich	LAA		Oui	7601003002409	7601003002409	Allianz Suisse
AMB Assurances	Route de Verbier 13	1934	Le Châble	LAMaL		Oui	7601003000504	7601003002980	Groupe Mutuel
Amt für Gesundheit	Aeulestrasse 51	9490	Vaduz	LAMaL		Oui	7601001397750	7601001397750	Amt für Gesundheit
Aquilana Versicherungen	Bruggerstrasse 46	5401	Baden	LAMaL		Oui	7601003000184	7601003000184	Aquilana Versicherungen
Arcosana	Tribtschenstrasse 21	6002	Luzern	LAMaL		Oui	7601003010107	7601003010107	Arcosana
Assura-Basis SA	Case Postale 9	1052	Le Mont-Sur-Lausanne	LAMaL		Oui	7601003001303	7601003001303	Assura
Atupri Gesundheitsversicherung	Zieglerstrasse 29	3000	Bern 65	LAMaL		Oui	7601003000290	7601003000290	Atupri
Avenir Krankenversicherung AG	Rue des Cèdres 5	1920	Martigny	LAMaL		Oui	7601003004137	7601003002980	Groupe Mutuel
Avenir Krankenversicherung AG (Unfall)	Rue des Cèdres 5	1920	Martigny	LAA		Oui	7601003001556	7601003002980	Groupe Mutuel
AXA Health (KVG / LAMaL)	General-Guisan-Strasse 40	8400	Winterthur	LAMaL		Oui	7601003898064	7601003898064	AXA Health
AXA Winterthur (UVG / LAA / LAINF)	General-Guisan-Strasse 40	8401	Winterthur	LAA		Oui	7601003002102	7601003002102	AXA Winterthur
Basler Versicherung / Baloise	Aeschengraben 21	4002	Basel	LAA		Oui	7601003000252	7601003000252	Basler Versicherung
Branchen Versicherung Schweiz	Sihlquai 255	8031	Zürich	LAA		Non	7601003002348	2099999999998	MediPort Druckcenter
Caisse-maladie Vallée d'Entremont	Place Centrale 5	1937	Orsières	LAMaL		Oui	7601003001273	7601003002980	Groupe Mutuel
Cassa da malsauns Lumneziana	Postfach 41	7144	Vella	LAMaL		Oui	7601003001839	7601003001839	Cassa da malsauns Lumneziana

Legende:
 Passage TG > TP: L'assureur LAMaL accepte le passage du Tiers garant au Tiers payant / Dans le domaine de la LAA, les décomptes sont toujours effectués en Tiers payant, donc " "
 TP électronique: Traite des factures électronique en Tiers payant
 GLN assureur: Le numéro GLN officiel de l'assureur
 GLN destinataire XML: Numéro de compte de l'assureur pour l'échange électronique de données via MediPort

Liste des assureurs 5.5.2021 Page 1 de 6

6.6 Plan de médication électronique - identification par GLN

Le plan de médication (électronique) fait partie de la stratégie de cyber-santé des associations réunies au sein du groupe de travail interprofessionnel (IPAG). La norme formulée par l'association eMediplan (www.emediplan.ch) est actuellement en cours de conversion au format FHIR défini par HL7 afin d'être compatible avec les exigences de l'IPAG et de eHealth Suisse.

Le GLN du professionnel de santé universitaire prescripteur peut être saisi et imprimé dans le plan de médication. (L'exemple suivant est un exemple fictif avec des no GLN réels).

		Dora Graber 23.11.1945 (F)		Imprimé par :						
Le plan de médication suisse		Grandeur / Poids: Insuffisance rénale: Insuffisance hépatique: Conducteur: Allergie(s):		165 cm / 93 kg terminale légère (Child-Rugh A) Oui Allergie aux pénicillines						
Dernière version: 05.05.2021 13:24										
Médicament	Matin	Midi	Soir	Nuit	Unité	Type de médication	De Jusqu'à y c.	Instructions	Raison	Prescrit par
NEXIUM Mups cpr 20 mg Esomeprazole	-	1	-	-	pièce	quotidien	25.09.2020		Brûlures d'estomac	Muster Ulrich, 3054 Schüpfen (7601000098719)
SERALIN Mepha Lactab 50 mg Sertraline	1	-	-	-	pièce	quotidien	25.09.2020		Dépression	Muster Marco, 7220 Schiers (7601000944610)
BELOC ZOK cpr ret 200 mg Metoprolol tartrate	1	-	-	-	pièce	quotidien	25.09.2020		Hypertension/cardio-vasculaire	Muster Iléana, 8008 Zürich (7601003342338)
CIP ECO cpr pell 250 mg Ciprofloxacine	1	-	1	-	pièce	quotidien	25.09.2020		Infection	Muster Iléana, 8008 Zürich (7601003342338)
ADARTREL cpr pell 0.25 mg Ropinirole	1	-	-	-	pièce	quotidien	25.09.2020		Maladie de Parkinson/syndrome des jambes sans repos	Muster Iléana, 8008 Zürich (7601003342338)

6.7 Accès au dossier électronique du patient (DEP)

Dans le cadre de l'Ordonnance du DFI sur le dossier électronique du patient, il est prévu que les personnes qui ont accès à un DEP (raison médicale ou administrative) doivent être identifiées par un GLN de la Fondation Refdata. Ainsi, sont référencées dans la refdatabase-partenaires toutes les personnes affiliées aux diverses communautés de référence qui ont un rôle dans le contexte du DEP, que ce soit des professionnels de santé ou des personnes auxiliaires.

6.8 Gestion des OID pour le DEP - identification via GLN

Dans le cadre du DEP, il est prescrit d'utiliser les OID (Object Identifier) en plus du GLN pour l'identification des organisations de santé. Cette redondance supposée est nécessaire d'un point de vue technique, puisque les OID sont obligatoires dans les transactions de l'IHE Suisse. Les OID, ainsi que les GLN, les GTIN, les GSRN, etc. sont des identificateurs purement techniques pour la communication de machine à machine.

The screenshot shows the 'Demander un nouveau OID' form on the Refdata website. The form is titled 'Demander un nouveau OID' and includes the following fields and options:

- Nom symbolique:** permVolta
- Langue de l'objet:** A dropdown menu.
- Description:** Nœud-racine de la permanence Volta. The description is shown in a text area with tabs for 'Anglais', 'Allemand', 'Français', and 'Italien'.
- Commentaires:** A large text area for additional comments.
- Organisation responsable:** Permanence Volta SA, La Chaux-de-Fonds (7601002526210)
- Organisation demandant la modification:** Permanence Volta SA, La Chaux-de-Fonds (7601002526210)
- Contact:** Locatelli Pascal, Gorgier (7601002446907)
- Contact:** Gallois-Vinas Caroline, Peseux (7601007773343)
- Envoyer:** A button to submit the form.

Par conséquent, les GLN des organisations et des personnes responsables sont également utilisés lors de la demande de création d'un OID, <http://oid.refdata.ch/Public/GlnRequestForms.aspx>.

Les OID jouent un rôle important dans la mise en œuvre de l'architecture de la cyber-santé pour l'interopérabilité technique et sémantique. Un OID (Object Identifier) est identificateur univoque pour un objet d'information. Il s'agit d'un concept de niveau supérieur défini selon la norme ISO/IEC 9834. C'est aussi un moyen d'interpréter clairement des concepts et des valeurs dans un environnement informatique. La norme ISO TS 13582 a été rédigée pour promouvoir la communication entre les registres OID. A titre d'exemple, on peut prendre l'identification des formulaires medforms (www.medforms.ch). Ces formulaires médicaux jouissent d'une grande popularité et sont utilisés de manière intensive.

6.9 "swiss rx-login" comme clé pour le marché suisse de la santé

Sous la direction de la Fondation Refdata et avec le soutien des parties prenantes représentées au Conseil de fondation, une clé de connexion pour le marché de la santé a été établie le 1er janvier 2010 sous le nom de "swiss rx-login". Cette dernière est basée sur le GLN.

Ce service est gratuit pour les utilisateurs et permet aux professionnels d'accéder à une grande variété de sites web qui ne sont pas librement accessibles au public. Il s'agit par exemple d'informations sur les produits pharmaceutiques soumis à prescription médicale qui ne peuvent être consultées que par des spécialistes universitaires habilités à remettre des médicaments. Il peut également s'agir de services à valeur ajoutée destinés aux spécialistes ou aux employés de certains organismes de santé, comme par exemple l'accès aux contrôles des interactions sur www.compendium.ch.

Les professionnels de la santé universitaires habilités à prescrire ou remettre des médicaments peuvent, au moyen de leur GLN, faire la demande de leur swiss-rx-login personnel directement via un formulaire en ligne sans avoir à fournir de document supplémentaire. En outre, il existe une "version secondaire" du swiss rx-login, par exemple pour le personnel soignant ayant des droits d'accès restreints. Celles-ci requièrent un professionnel de la santé universitaire comme "garant".

Dans les deux cas, le GLN du professionnel de la santé universitaire et les données qui y sont reliées sont utilisés pour générer le swiss-rx-login.

Roche Rheumatology Roche Pharma (Schweiz) AG Roche Global Français

Roche

Willkommen bei Roche Rheumatology

Bitte melden Sie sich an, um unseren Service zu nutzen.

Swiss RX Login

für *medizinische Fachpersonen*

Für den Zugriff als **Arzt** oder **Apotheker** ist eine Anmeldung über swiss-rx-login.ch erforderlich. Nach erfolgreichem Login werden Sie automatisch auf das Portal geleitet.

[Swiss RX Login](#)

> [Swiss RX Login anfordern](#)

Login für *Praxispersonal*

Account hat **eingeschränkten Zugriff**. Bitte geben Sie hier Ihren **Nutzernamen** und Ihr **Passwort** ein.

Nutzername 

Passwort  [Log in](#)

> [Login-Daten anfordern](#)

> [Account erstellen](#)

6.10 Un référencement univoque - un investissement pour les situations de crise

Une base de données actualisée, accessible sans licence et basée sur une identification univoque des personnes physiques et morales du secteur de la santé peut garantir qu'en cas de crise, des processus spécifiques ad hoc peuvent être mis en œuvre très rapidement.

Par exemple :

- des processus de distribution d'articles rationnés peuvent être contrôlés de manière ciblée.
- l'attribution de droits spéciaux à des personnes ou à des organisations du secteur de la santé.
- Etc.

6.11 Connecté au monde grâce à GEPIR

GEPIR signifie "Global Electronic Party Information Registry" et fonctionne dans le monde entier. Plus d'un million d'entreprises dans plus de 100 pays utilisent les normes mondiales GS1 pour identifier de manière univoque des lieux, des produits, des unités logistiques et bien plus encore. GEPIR permet de trouver rapidement et facilement les coordonnées des utilisateurs de la norme mondiale GS1.

Cela signifie que tous les GLN attribués par Refdata peuvent également être recherchés et affichés dans le monde entier via GEPIR.



Gepir

[EN](#) | [DE](#) | [FR](#)
[Contact](#)
Login

Recherche GEPIR
MyGEPIR
GEPIR Premium ▾
FAQ ▾

GEPIR Recherche - Essayez-le !

Rechercher !
Limiter les recherches

Tous les résultats contenant le ou les critère(s) de recherche seront affichés. La recherche complète de texte n'affiche pas uniquement les résultats du réseau GEPIR, mais aussi sans limitations tous les résultats des solutions GS1 Suisse suivantes : la base de données client de GS1 Suisse, la base de données GLN ainsi que la base de données gtin.ch. Affinez vos recherches avec l'aide du menu « limiter les recherches » pour limiter vos résultats.

Société (1)

Produit

GLN	7601007539635
Société	Beck Karin
Adresse	Acherwies 1 8852 Altendorf Schweiz
Dernière Màj	30/07/2020

GCP: 7601007xxxxxP

Acherwies 1

Acherwies 1, 8852 Altendorf

[Agrandir le plan](#)



GLN Responder: 7601001362383
Nb. Hits: 1
Code de Retour: 0
Total Time Elapsed: 0,042 second(s)

Au moyen de l'application iGEPiR (version mobile pour iOS et Android), en scannant simplement le code barre de l'emballage, en plus des informations sur l'entreprise, une image de l'article ainsi que des informations complémentaires, comme la notice pour le patient (issues de compendium.ch) peuvent être affichées.

 Gepir Worldwide		 Gepir Worldwide	
Données Produit		Données Produit	
HCI Solutions	Pas d'erreur	HCI Solutions	Pas d'erreur
OPTIFEN Filmtabl 600 mg 100 Stk		Image / Information supplémentaire	
GTIN:	07680475960684		
Provider GLN:	7601001394834		
Manufact. GLN:			
Brand name:	Optifen		
Purchase unit:			
Descriptive Size:	100 Stk		
Net Content:	100 PCE		
Classification Code:			
Current status:	05.05.2021		
		Produkt Fachinfo Patienteninfo Risiken Fotos Ä	
		OPTIFEN Filmtabl 600 mg <small>QAB</small> Spirig HealthCare AG	
		 D 	

iGEPiR est utilisé dans le monde entier par diverses entreprises et particuliers et enregistre environ 1,5 million de scans par an dans le monde entier.

6.12 Maîtrisez vos propres GLN grâce à MyGLN

Un GLN est nécessaire pour l'automatisation des processus de commande et de paiement ou pour l'identification d'un lieu de livraison défini, comme par exemple une rampe dans un centre logistique ou une salle d'opération dans un hôpital.

Pour soutenir ces processus, GS1 Suisse propose MyGLN, une plateforme en ligne qui permet à plus de 6'000 entreprises membres de GS1 de gérer leurs propres GLN. Les principales fonctions comprennent l'ajout, l'édition, l'importation et l'exportation de ses propres GLN. Grâce à l'administration centralisée, on a toujours une vue d'ensemble de ses propres GLN et on s'assure ainsi que les données soient mises à la disposition des partenaires commerciaux à partir de la même source.

Une autre caractéristique importante est que les utilisateurs ont la possibilité d'importer des GLN de Refdata dans leur propre compte MyGLN. Les GLN de Refdata peuvent donc être sélectionnés directement à partir de la plate-forme et après validation par Refdata, ces GLN seront repris dans la vue d'ensemble du compte MyGLN de l'utilisateur.

Mes GLN

Ajouter un GLN

Exporter mes GLN

Importer des GLN

Mes données principales

Aide & assistance

refdata

Mes GLN

Q

détails
changer statut
modifier

GLN publié(s) GLN interne(s) GLN principal

Statut	GLN	GLN parent	Société	Contact	Dernière modification
	7612345678900	76123457789584	Utopia Hauptfirma Bern Teststrasse 1, 3000 Bern	Markus Meier Charles Henri ...	01.01.2015
	7612345678917	76123457789584	Utopia Filiale Luzern Gartenweg 2, 6000 Luzern	Markus Meier	01.01.2015
Inaktiv	7612345678924	-	Utopia Filiale Zürich Hausstrasse 3, 8000 Zürich	Markus Meier Marianna Landcast	01.01.2015

Pour compléter ce service, GS1 propose le moteur de recherche GLN Search, qui permet de rechercher tous les GLN enregistrés par les partenaires commerciaux de GS1. A l'aide de GLN Search, tous les GLN des entités juridiques, des lieux physiques, des fonctions et des adresses numériques peuvent être trouvés, à condition qu'ils soient enregistrés auprès de GS1 Suisse et qu'ils soient publiés. Il est possible de rechercher soit par noms de sociétés, soit par GLN. L'accès à ce moteur de recherche est gratuit et public.

GLN Search - Testez dès maintenant !

Recherche

Vue détaillée
Voir la carte

Statut	GLN	Société	Contact	Dernière modif...	Origine
	7612345000008	GS1 Switzerland Monbijoustrasse 68 3007 Bern		18.03.2021	GS1 Switzerland